Plan Local d'Urbanisme Intercommunal - HMB du Grand Annecy

Viuz-la-Chiésaz

Réglement graphique
PLAN E : STATIONNEMENT

Dossier certifié conforme par la Présidente et annexé à la présente délibération du Grand Annecy du 19 décembre 2024 arrêtant l'élaboration du PLUi HMB.

La Présidente,

Frédérique LARDET.

ECHELLE 1:5 000	PROCÉDURES		
	Élaboration du PLUi-HMB arrêté le		
	Modification	Modification simplifiée	Révision
Fond cadastral : Diffusion RGD 73-74 - janvier 2023			

PLUi bioclimatique – Urbanisme Habitat Mobilités

Stationnement
- Secteur E1
- Secteur E2
- Secteur E3
- Secteur E4
- Secteur E5
- Secteur E6

Zonage
- Limites de zones

Bâti
- bâti dur
- bâti léger